

Communiqué

Pour diffusion immédiate
Montréal

Projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy

L'audience publique débute le 8 septembre 2026

Québec, le 24 août 2026 – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de Prunelle Thibault-Bédard, présidente, et de Rosanne Fortin, commissaire, annonce le début de la première partie de l'audience publique sur le projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire dans la zone industrialo-portuaire de Sorel-Tracy par QSL International Ltée le 8 septembre 2026 à 19 h.

L'audience publique est divisée en deux parties. La première partie a pour but de permettre aux participantes et participants, ainsi qu'aux membres de la commission de poser des questions pour s'informer sur le projet. Elle se tient en présence de l'initiateur du projet et de personnes-ressources provenant de ministères ou organismes.

La deuxième partie est l'occasion pour toute personne ou municipalité, tout organisme ou groupe de s'exprimer sur le projet, que ce soit verbalement ou à l'écrit. Tous les détails concernant les modalités de participation seront communiqués prochainement.

À retenir

- Début de la première partie de l'audience publique le 8 septembre 2026 à 19 h, à la salle Victoria, Traversy Traiteur, 180, rue Victoria, Sorel-Tracy, aussi en direct sur le site Web. Une deuxième séance aura également lieu le 9 septembre 2026 à 13 h 30;
- D'autres séances peuvent s'ajouter selon la participation et les besoins de la commission;
- Lors des séances de la première partie, toute personne intéressée pourra poser ses questions après s'être inscrite au registre disponible sur place et en ligne;
- La documentation sur le projet est accessible sur le site Web du BAPE.

Liens utiles

[Page Web du dossier](#)

[Comment se déroule la première partie?](#)



Source :

Véronique Beaulieu, conseillère en communication

581 925-0654 | 1 800 463-4732

nouveau-terminal-sorel-tracy@bape.gouv.qc.ca